

Veille sanitaire internationale	
Note d'information	19/09/2018

Peste porcine africaine : apparition en Belgique, progression en Europe de l'est et en Chine

Pour la VSI (par ordre alphabétique) : Anne Bronner (DGAI), Didier Calavas (Anses), Julien Cauchard (Anses), Pascal Hendrikx (Anses), Alizé Mercier (Cirad)

Pour le laboratoire national de référence : Marie-Frédérique Le Potier (Anses)

Auteur correspondant : didier.calavas@anses.fr

Source : ADNS au 18/09/2018, autorités sanitaires belges le 13/09/2018, ASF situation update de la FAO au 14/09/2018

Au 19 septembre 2018, la Belgique avait déclaré au total cinq cas de peste porcine africaine (PPA) chez des sangliers dans le Sud-Est du pays à proximité de la frontière avec la France et le Luxembourg. Les deux premiers cas ont été confirmés le 13 septembre et les trois suivants le 15 septembre. Des premières mesures de surveillance et de lutte ont été immédiatement mises en place en Belgique. Une zone d'observation renforcée (ZOR) a été mise en place en France dans les quatre départements frontaliers avec la Belgique, en regard de la zone infectée avec la mise en place de mesures de prévention, surveillance et lutte renforcées.

Même si le mode d'introduction de la PPA en Belgique n'est pas élucidé à ce jour, l'hypothèse la plus probable est la contamination de sangliers sauvages par des produits alimentaires à base de porc ou de sanglier infecté, comme cela a été suspecté dans d'autres pays européens récemment (cf. infra). Les activités humaines représentent le risque majeur de diffusion à moyenne ou longue distance de la PPA, que ce soit pour la faune sauvage ou l'élevage de porcs.

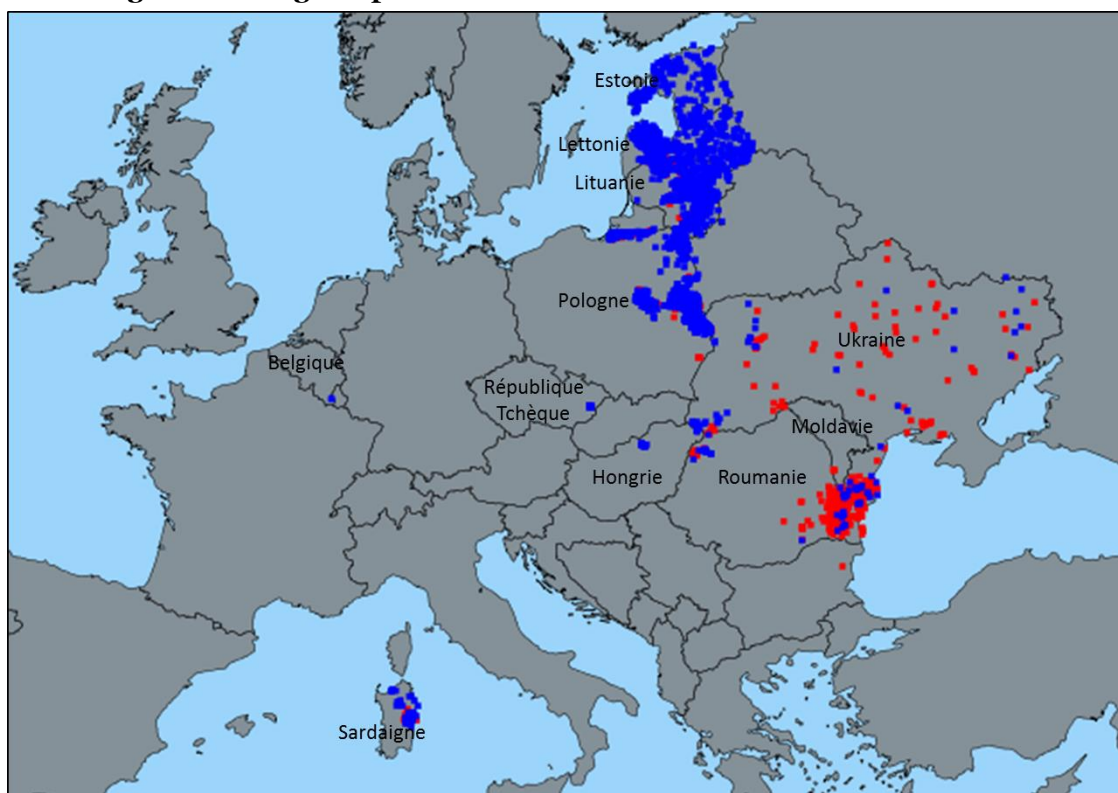


Figure. Foyers domestiques (en rouge) et cas sauvages (en bleu) de PPA confirmés en Europe du 01/01/2018 au 17/09/2018 (source ADNS au 18/09/2018)

Augmentation du nombre de déclarations en Europe de l'Est en 2018

L'augmentation du nombre de déclarations de PPA dans la faune sauvage depuis le début de l'année 2018 en Europe se poursuit. Cette augmentation est cohérente avec la variabilité saisonnière observée depuis 2014, mais il est à noter aussi que le nombre de cas annuels en Europe est en progression constante : 334 en 2014, 1 715 en 2015, 2 466 en 2016, 4 008 en 2017 et 4 066 en 2018 (au 18 septembre). Une progression vers l'Ouest est observée avec plusieurs « sauts » attribués à l'activité humaine dans des zones éloignées de frontières avec des zones/pays infectés en République Tchèque, en Pologne, en Hongrie et en Bulgarie.

Bien que fortement impactée en juin par le grand nombre de foyers en Roumanie, l'évolution et l'augmentation progressive du nombre de foyers domestiques sont cohérentes avec la variabilité saisonnière observée depuis 2014 ; 58 en 2015, 71 en 2016, 265 en 2017 et 1 192 en 2018 (au 18 septembre), ce qui est à mettre en parallèle avec l'augmentation des cas dans la faune sauvage.

La peste porcine africaine est présente et enzootique en Sardaigne depuis 1978. En 2017, 17 foyers domestiques et 110 cas sauvages ont été déclarés, 10 foyers et 40 cas en 2018.

Jurado C. *et al.* Why is African swine fever still present in Sardinia? *Transbound Emerg Dis.* 2018 Apr;65(2):557-566. doi: 10.1111/tbed.12740. Epub 2017 Oct 12

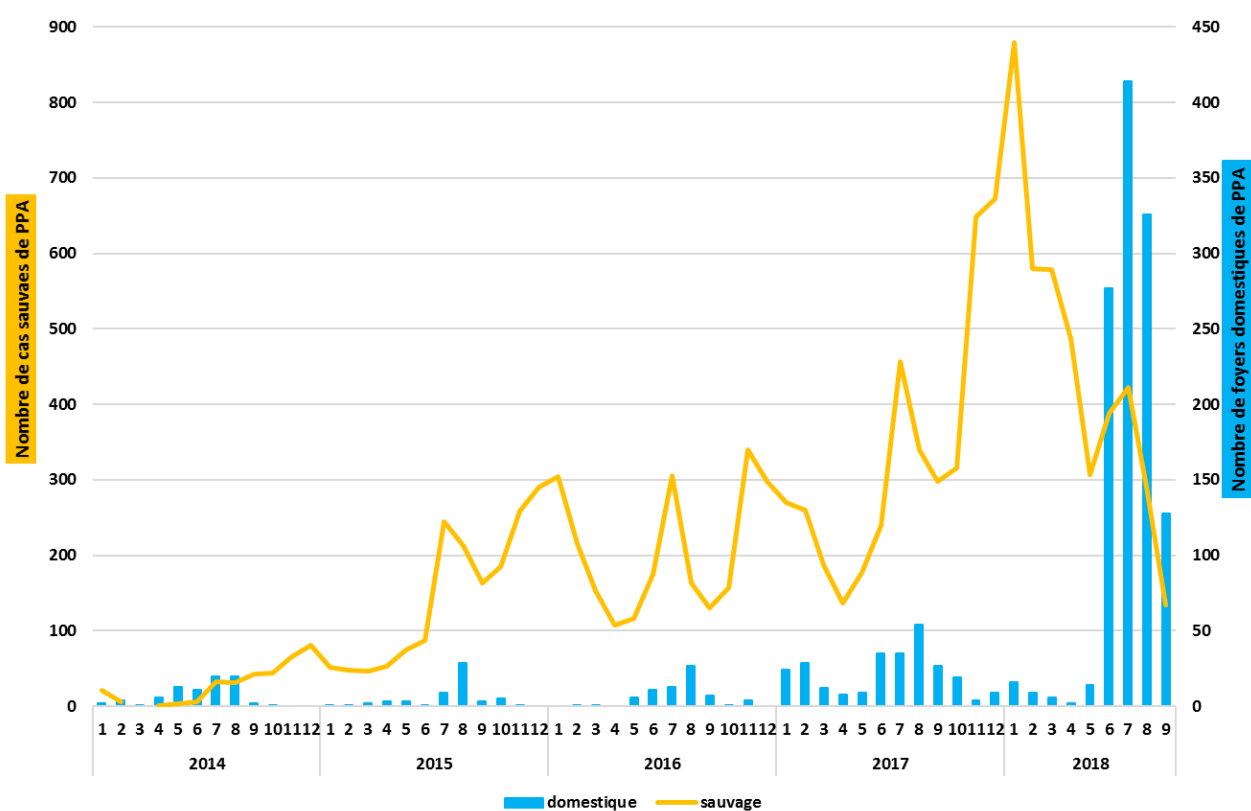


Figure : Nombre de cas de PPA dans la faune sauvage et de foyers domestiques confirmés par mois en Europe du 01/01/2014 au 17/09/2018 (source ADNS au 18/09/2018, les cas russes ne sont pas inclus)

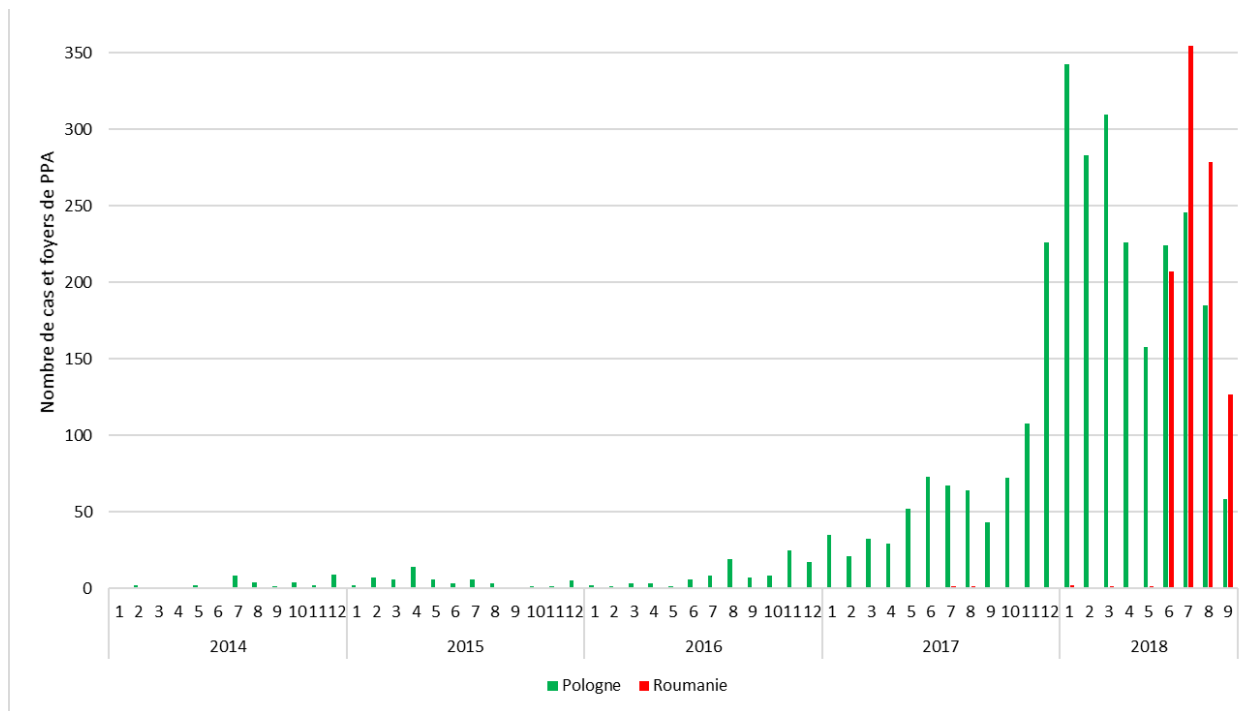


Figure : Nombre de cas et foyers de PPA confirmés par mois en Roumanie et en Pologne du 01/01/2014 au 17/09/2018 (source ADNS au 18/09/2018)

La Chine a déclaré au 17/09/2018 21 foyers dans sept provinces de l'Est du pays depuis le premier foyer le 03/08/2018. Environ 50 000 porcs en sont morts ou ont été abattus. Face au risque d'extension en Asie de l'épidémie de PPA frappant la Chine, l'Agence des Nations-Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) a organisé le 05/09/2018 à Bangkok une réunion d'urgence ([Lien](#)) pour mettre en place "une réponse régionale" et anticiper la propagation vers les pays frontaliers de la Chine.



Figure. Situation de la PPA en Chine au 17/09/2018 (source –www.oie.int)